



La prescription vétérinaire

Il est déconcertant de constater avec quelle aisance les propriétaires d'animaux se procurent actuellement des produits naturels, et plus inquiétant encore des médicaments vendus normalement sous ordonnance vétérinaire. Que ce soit dans les magasins à grande surface, les animaleries, Internet ou les pharmacies humaines, l'offre est drôlement invitante. Doit-on s'y laisser prendre? Est-ce nécessaire de consulter un vétérinaire lorsque votre animal est malade? Est-ce sécuritaire d'utiliser les médicaments humains pour soigner votre compagnon? Démystifions cette problématique de plus en plus présente.

Chaque espèce animale a un métabolisme unique; en l'occurrence chaque espèce répondra différemment à l'absorption d'une même molécule. Ainsi, un produit peut être efficace chez une espèce et terriblement dangereux pour une autre. Plus encore, sachez qu'à l'intérieur d'une même espèce, certaines races peuvent être intolérantes ou plus sensibles à un médicament. Les doses, la fréquence et la formulation sont des critères à connaître afin d'assurer l'innocuité (sécurité) d'une thérapie. Qui plus est, la thérapie sera élaborée individuellement en tenant compte de l'âge, sexe, poids, maladies concomitantes et thérapies existantes que votre animal possède déjà.

Il est important de comprendre qu'un médicament est toujours prescrit pour un animal en particulier en tenant compte de ces précédents facteurs et qu'il est important de suivre les indications à la lettre jusqu'à la fin du traitement. Et n'oubliez pas que si votre animal requiert plus d'un traitement en raison d'une récurrence ou d'une maladie dite chronique, il se peut que votre vétérinaire exige un examen annuel complet et des profils sanguins de contrôle. Il est de notre devoir de vous offrir un traitement de qualité supérieure et pour ce fait, nous devons être informés de l'évolution annuelle de votre compagnon. Chaque année animale équivaut approximativement à un vieillissement humain de 7 ans. Ainsi, vous pouvez aisément comprendre notre souci de revoir annuellement votre animal pour ajuster une thérapie précise. D'autre part, notre ordre professionnel (Ordre des médecins vétérinaires du Québec) restreint légalement ses membres à renouveler un médicament dans un délai d'une année seulement après avoir examiné l'animal pour ce trouble particulier.

Au risque de me répéter, sachez que les médicaments humains ont été élaborés pour l'espèce humaine seulement et que même s'ils ont été testés sur les animaux, ils ne sont absolument pas approuvés pour leur usage. Vous ne devriez pas utiliser de médicaments humains sur votre compagnon sans en parler préalablement à un vétérinaire, car vous pourriez sans le vouloir aggraver sa situation. Soyez également très vigilants face aux produits en vente libre; ils comportent plusieurs risques (intoxication, surdose, réactions allergiques ou indésirables, troubles digestifs, cardio-respiratoires ou cutanés). De plus, il n'est pas rare que leur efficacité soit nulle.

En résumé, le médecin vétérinaire reste la personne la plus compétente pour diagnostiquer un trouble pathologique sur votre animal et pour proposer une thérapie sécuritaire, efficace et adaptée. Il est d'ailleurs le seul à posséder l'expertise et le droit de prescrire des médicaments vétérinaires. Loin d'être du bonbon, ces derniers demeurent dangereux dans des mains inexpérimentées ou mal informées. N'hésitez pas à nous consulter au besoin
Dr^e Valérie Desjardins
 2906, Curé-Labelle, Prévost • 224-4460
 www.hopitalveterinaire.com

Des nouvelles...
 de
LA MAISON
 de
PRÉVOST
 1331, rue Victor
 Prévost
 450-224-2507

Spaghetti-ton

vendredi, 9 mai 2008, de 11 h à 20 h

Adulte 10\$ - 12 ans à 4 ans 4\$ - 3 ans et moins gratuit

• Commandes à emporter si désiré

Participe avec la Maison d'accueil de Prévost au spaghetti-ton:

• le Café 4 Sucres et Bozo restaurant.

Vous mangez un spaghetti chez eux et ils remettent un certain montant à la Maison d'accueil de Prévost.

Un gros MERCI à ces deux commerçants!

Basketball à l'école Champ-Fleuri

Parents contre élèves sur le terrain

MICHEL FORTIER

Les professeurs d'éducation physique de l'école du Champ-Fleuri avaient organisé une compétition de basketball opposant parents et élèves.

Lors de cette compétition sympathique, les élèves portaient une tenue très pro. L'acquisition de ce bel uniforme vert a été rendue possible grâce à la générosité de Chantale Massé, de Photocopie Chantale, et du Club Optimiste.



Jean-François Gareau, professeur, Gille Primeau, président du Club Optimiste, Chantal Massé, de Photocopie Chantale, et Martin Paquette professeur. M. Primeau et M^{me} Massé tiennent une photographie présentant les équipes de basketball qu'ils ont contribué à habiller d'un bel uniforme vert. M^{me} Massé tient aussi un bouquet de fleurs offert par les étudiants en reconnaissance de sa générosité.



Élève et parent dans une joute où le jeune aura donné tout de même donné du fil à retordre et beaucoup de plaisir au grand. Les jeunes se sont démenés avec une belle énergie dans leurs nouveaux uniformes.

JOURNÉE JACK RABBIT
 UNE HISTOIRE ANCRÉE DANS SON MILIEU

RENDEZ-VOUS
 CITOYENNETÉ
 ET CONSERVATION
 EN LAURENTIDES

PATRIMOINE ET DEVENIR
 jackrabbिताurentides@gmail.com

26 avril 2008 à 13h
 Chalet Pauline Vanier
 33 rue de l'Église
 Saint-Sauveur

- Conférences
 - Exposition de photos
 d'époque

MOUNTAIN EQUIPMENT CO-OP
 LA COOPÉRATIVE DE PLEIN AIR™

Comité régional pour la protection des falaises



Journée Jack Rabbit; une histoire ancrée dans son milieu

SERENA D'AGOSTINO

Le Comité régional pour la protection des falaises, avec la participation de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut et de Mountain Equipment Co-op, organise La journée Jack Rabbit; une histoire ancrée dans son milieu.

Cette journée est une volonté de célébrer la mémoire des origines de la région des Laurentides. Elle est organisée dans le cadre des rendez-vous citoyenneté et conservation en Laurentides: patrimoine et devenir. La Journée Jack Rabbit sera l'occasion de connaître

d'avantage notre histoire grâce à des conférences et exposition sur des sujets variés comme Jack Rabbit et les origines du ski, les fondements historiques du monde agricole, le Boy's Farm et le peuplement des Laurentides.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une série de trois rencontres traitant de différents aspects du développement durable et de la conservation dans les Laurentides. **La première rencontre aura lieu ce samedi 26 avril à 13 h au Chalet Pauline Vanier à Saint-Sauveur.** Les prochaines rencontres seront annoncées dans ce journal. Pour information: info@parcdesfalaises.ca



Mission : www.journaldeprevost.ca

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :
 Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
 C.P. 603, Prévost, Qc, JOR 1T0
 Tél. : 450 602-2794
 Téléc. : 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur technique :
 Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
 Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

- Mme Annie Depont, présidente
culture@journaldeprevost.ca
- M. Yvan Gladu, vice-président
- M. Michel Fortier, trésorier
- M. Benoît Guérin
- Mme Lucile D.Leduc
- M. Élie Laroche
- Mme Isabelle Schmadtke
- M. Marc-André Morin
- M. Jean-Pierre Durand
- M. Gilles W. Pilon
- M. Yvon Blondin

Révision des textes :

- Lauraine C. Bertrand, Yvan Gladu, Gleason
- Thérberge et Marc-André Morin.

Infographie :

- Carole Bouchard
- Naomi Kumamoto 熊本直美
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :

- Fernande Gauthier,
 Tél. : 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :

- Transcontinental Impression

Tirage : 8 700 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert